



Portail parents – Clic école

Le portail parents Mozaïk est remplacé par la nouvelle application Clic école. Nous vous invitons à la télécharger pour les parents qui ne l'auraient pas déjà fait. Vous trouverez la procédure jointe au courriel du présent info parents, Octobre 2025.

Frais scolaires

La facture des effets scolaires est maintenant disponible sur le portail parents Clic école. Celle-ci doit être acquittée dans les 30 jours suivant sa réception.

Nous vous invitons à acquitter votre facture en ligne via votre institution bancaire. Il est toutefois possible de payer par chèque ou en argent comptant, mais le paiement en ligne est le moyen à privilégier.

Si vous payez par une institution bancaire, vous devez vous assurer d'utiliser le bon numéro de référence internet. **Chaque parent a un numéro de référence unique pour chaque enfant associé au dossier. Les numéros de référence à utiliser pour payer les effets scolaires (débutent par 44XXXXXXXXXXXXXXXX) diffèrent de ceux à utiliser pour payer les frais du service de garde.**

*****Notez que la participation aux sorties scolaires payantes sera refusée à votre enfant lorsque les effets scolaires ne seront pas entièrement acquittés. *****



Halloween

Lors de la journée d'Halloween, les élèves auront la chance de visiter une maison hantée dans le gymnase de l'école et des jeux seront organisés en après-midi. Ce projet sera réalisé par les élèves de la classe de 6^e année.

Veuillez noter que les masques et les fausses armes ne seront pas permis lors de la journée d'Halloween.



Photo scolaire

Les élèves qui étaient absents lors de la prise de la photo scolaire du 23 et du 24 septembre pourront la reprendre le 7 octobre en avant-midi.

Fonctionnement de l'école

➤ **Heures d'ouverture du secrétariat**

7h45 à 11h30 et 12h30 à 15h15

➤ **Circulation à l'intérieur de l'école**

Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, **les parents des élèves ne sont pas autorisés à circuler librement dans l'école ainsi que sur la cour de l'école**. Lors de votre arrivée, vous devez vous diriger au secrétariat afin d'adresser votre demande.

➤ **Retard et/ou Absence de l'élève**

Lorsqu'un élève arrive en retard, il doit obligatoirement entrer par l'entrée principale pour signifier son arrivée à la secrétaire.

Vous devez motiver l'absence ou le retard de votre enfant via le portail parents Clic école.

➤ **Rencontre avec un membre du personnel**

Comme les membres du personnel (directrice, enseignants, TES, etc.) sont la plupart du temps en présence d'élèves, vous devez prendre rendez-vous avec la personne concernée. Merci de bien vouloir préalablement les contacter par courriel ou en communiquant avec le secrétariat de l'école, au (514) 380-8899, poste 4801 option 1.

➤ **Départs en fin de journée :**

Pour des raisons de sécurité, **AUCUN changement de dernière minute n'est accepté, un avis de 24 heures est exigé pour les 3 possibilités suivantes :**

Si votre enfant est inscrit au service de garde et que vous voulez qu'il soit marcheur, vous devrez venir le récupérer à 15h15 au service de garde après le départ des autobus ou à 14h45 au secrétariat.

- Si votre enfant est autobus et que vous voulez qu'il soit marcheur, vous devrez venir le chercher au secrétariat à 14h45.
- Si votre enfant utilise l'autobus et le service de garde, vous devrez respecter l'horaire établi, **aucun changement ne sera accepté**.
- Pour une inscription sporadique au service de garde, vous devez contacter la technicienne, Mme Julie Leblanc, au (514) 380-8899, poste 4801 option 2.

Prise de présence officielle du Ministère

Le mardi 30 septembre 2025, à 8h30, aura lieu « l'opération 30 septembre ». Cette prise de présence officielle est imposée aux établissements scolaires en vertu des règles budgétaires de fonctionnement émises par le ministère de l'Éducation du Québec.

Il est donc très important que votre enfant soit présent en classe pour cette opération. Advenant le cas où il vous serait impossible d'envoyer votre enfant à l'école le 30 septembre pour 8h30, une « attestation individuelle d'absence au 30 septembre », au nom de votre enfant, vous sera envoyée dans les jours qui suivent afin que vous y apposiez votre signature. L'attestation devra être retournée au secrétariat de l'école dans les plus brefs délais afin que la direction y appose sa signature et puisse l'acheminer au Centre de services scolaire.

Un suivi rigoureux sera fait afin de récupérer toutes les attestations d'absence.

Service de garde et surveillance du midi

Boîte à lunch

Il est important que les repas à réchauffer soient dans un contenant allant au micro-ondes et que celui-ci ne nécessite pas de préparation supplémentaire. Nous demandons votre collaboration afin d'éviter les contenants de verre ou de porcelaine.

Vous devez fournir les ustensiles nécessaires aux repas et collations de votre enfant.

Journées pédagogiques

Le 26 septembre dernier, les élèves inscrits à la journée pédagogique ont visité le verger Petch. Comme chaque année, l'activité fut un succès.

La prochaine journée pédagogique aura lieu le 20 octobre sous le thème de l'Halloween. Les inscriptions se feront en ligne du 2 au 9 octobre.

Nous vous rappelons que les places sont limitées et que les élèves réguliers du service de garde ont priorité avant la date limite d'inscription. Une inscription tardive pourrait être refusée, il en est de même pour un élève qui se présente le matin même.

États de compte

La facturation des services se fait le 15^e jour de chaque mois. L'état de compte est disponible sur Clic École, vous avez 30 jours pour l'acquitter. Considérant que les services s'autofinancent, il est important de respecter les délais de paiement. Autrement, le service pourrait être interrompu. Les paiements peuvent se faire par internet ou directement à l'école par chèque ou argent comptant.

Dates importantes

30 septembre : Prise de présence officielle du Ministère

7 octobre : Reprise des photos scolaires pour les élèves absents

13 octobre : Congé

15 octobre : Remise des premières communications

20 octobre : Journée pédagogique école

31 octobre : Journée de l'Halloween



L'équipe de l'école Saint-Romain